



DECLARATION COMMUNE DES FEDERATIONS DES TRANSPORTS CGT -CFDT – CFTE – et du SNATT CFE CGC

Les Fédérations des Transports : FNST CGT, FGTE CFDT, FGT CFTE, le syndicat SNATT CFE CGC, réunies le 27 septembre 2010 constatent que le Président de la République et le gouvernement restent sourds aux attentes qui se sont exprimées de plus en plus fortement lors des manifestations des 27 mai, 24 juin, 07 et 23 septembre 2010, sur la défense du régime de retraite par répartition.

Elles réaffirment le caractère injuste et inefficace de la réforme proposée et appellent à une autre réforme prenant en compte les revendications des salariés portées par l'intersyndicale.

Elles appellent donc les salariés actifs, jeunes, retraités, privés d'emploi, les femmes, les lycéens et étudiants à se joindre à :

- La grande journée de rassemblements et de manifestations du samedi 2 octobre,
- La journée massive de grèves et de manifestations du mardi 12 octobre.

Les Fédérations des Transports : FNST CGT, FGTE CFDT, FGT CFTE, le syndicat SNATT CFE CGC rappellent, une nouvelle fois, que tous les salariés du transport sont concernés, y compris ceux qui bénéficient de régimes spéciaux ou de dispositions particulières en matière de retraite.

Elles considèrent qu'il est donc discriminatoire à l'égard des salariés des transports terrestres de voyageurs que les dispositions de la loi du 20 août 2007 puissent les empêcher d'exprimer leurs revendications par la grève. Elles indiquent leur intention d'agir contre cette discrimination et affirment que cette loi ne peut s'appliquer dans le cas de revendications interprofessionnelles nationales, comme la retraite.

Les Fédérations des Transports : FNST CGT, FGTE CFDT, FGT CFTC, le syndicat SNATT CFE CGC exigent l'ouverture immédiate de négociations sur la reconnaissance de la pénibilité, notamment en vue d'un départ anticipé, dans les secteurs des transports non couverts par un accord. Elles exigent également des engagements écrits de la part du gouvernement sur le maintien des dispositifs existants en particulier le congé de fin d'activité dans le transport routier.

Enfin, elles participeront à la journée de manifestation européenne du 29 septembre à l'appel de la CES et de la Fédération Européenne des transports (ETF) pour s'opposer aux plans de rigueur mis en œuvre en Europe.

A Montreuil, le 27 septembre 2010.

Contacts presse :

CGT : Jean-Marc Lambert : 06 72 83 86 51

CFDT : André Milan : 06 86 58 66 10

CFTC : Thierry Douine : 06 03 19 00 50

CFE CGC : Frédéric Berard : 06 26 34 51 76